Nº 7330⁷

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2018-2019

PROJET DE LOI

portant règlement du compte général de l'exercice 2017

DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL PAR LE CONSEIL D'ETAT

(26.4.2019)

Le Conseil d'État,

appelé par dépêche du Président de la Chambre des députés, du 25 avril 2019 à délibérer sur la question de dispense du second vote constitutionnel du

PROJET DE LOI

portant règlement du compte général de l'exercice 2017

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 25 avril 2019 et dispensé du second vote constitutionnel ;

Vu ledit projet de loi et les avis émis par le Conseil d'État en ses séances des 13 novembre 2018 et 12 mars 2019 ;

se déclare d'accord

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique à l'unanimité des 15 votants, le 26 avril 2019.

Le Secrétaire général, Marc BESCH La Présidente du Conseil d'État, Agny DURDU